



Pays de Trie et du Magnoac



POLE de Trie

31 place de la Mairie
65220 TRIE-SUR-BAÏSE

Tel. 05.62.35.06.09
Fax. 05.62.35.45.14
accueil@ccptm.fr



POLE de Castelnau

Au Claret
65230 CIZOS

Tel. 05.62.39.86.61
maison dumagnoac@ccptm.fr

www.ccptm.fr

POURQUOI UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC ?

La Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (C.C.P.T.M.) est née de la fusion des deux anciennes intercommunalités (Communauté de Communes du Pays de Trie et Communauté de Communes du Magnoac). Cette fusion a été rendue obligatoire au 01 janvier 2017 de par l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Le schéma départemental d'organisation territoriale a prévu la couverture intégrale du Département par des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sur des territoires de vie et de projets plus vastes dans un souci de mutualisation et d'harmonisation des moyens.

De fait notre espace de solidarité et de développement intercommunal se compose aujourd'hui des 50 communes des deux intercommunalités fusionnées. Un bassin de vie de 7862 habitants.

QUELLES MISSIONS ?

Défendre une ruralité vivante et attractive

Assurer le devenir de nos 50 communes par un transfert raisonné de leurs compétences au profit de l'intercommunalité : fiscalité maîtrisée et équipements mutualisés

Offrir à nos concitoyens un cadre de vie préservé et adapté à leurs besoins : écoles, logements, commerces locaux, services de santé, de proximité et à la personne....

ORGANIGRAMME de Fonctionnement du Personnel

Président de la C.C.P.T.M.
Bernard VERDIER

Directeur
Jean-Luc BALLEVRE

COMPETENCES	Pôle de TRIE-SUR-BAÏSE	Pôle de CASTELNAU MAGNOAC
Comptabilité	Mireille LEGLISE (RH)	Michel FIS
Enfance Jeunesse	Maryline LAMAS (Adm.) Mayala LEMONIER (Anim.)	Marie IZAAC (AFR)
Ecoles	Cathy MENAGER	Michel FIS
Services techniques	Pascal DEBAT	Alain FONTAN
Transport	Julien PROVENZANO	
Cinéma	Renan LEQUENTREC (Asso. La COUSTETE)	Chantal LAHAYE
Communication	Nathalie FERRAN	

Des moyens humains : 63 agents

1 directeur, 14 adjoints d'animation, 30 adjoints techniques, 11 adjoints administratifs, 1 adjoint patrimoine, 6 ATSEM

QUELLES COMPETENCES ?

La C.C.P.T.M. exerce les compétences suivantes, en lieu et place des communes, pour :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
- Les actions de développement économique,
- La collecte et le traitement des déchets,
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- La protection et la mise en valeur de l'environnement,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- La construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire,
- L'action sociale d'intérêt communautaire.

Comment se prend et s'exécute une décision dans la Communauté de Communes

Le Bureau

Composé du Président de la C.C.P.T.M., des Présidents et des Vice-Présidents des 9 commissions, le bureau propose des orientations de travail



Les Commissions

Composées de 16 maires et/ou conseillers municipaux, les commissions examinent les orientations et soumettent des propositions



Le Bureau

Le bureau arbitre les propositions et prépare la réunion du Conseil Communautaire



Le Conseil communautaire

Composé de 68 membres désignés par les Conseils Municipaux des 50 communes (46 communes ont un délégué, Bonnefont : 3, Monléon-Magnoac : 4, Castelnaud-Magnoac : 6 et Trie-sur-Baïse : 9), le Conseil débat et vote ou non les propositions soumises



Le Directeur

Le Directeur met en application les décisions validées par le Conseil Communautaire



Edito

Bernard VERDIER
Président de la Communauté de communes

Voilà un an que notre nouvelle Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac est installée, et ce premier bulletin a pour ambition de vous présenter cette nouvelle collectivité issue de l'application de la loi NOTRe.

Désormais ce sont cinquante communes qui constituent notre espace de solidarité, où nous devons nous attacher à exercer différentes compétences.

Lourde responsabilité aux enjeux importants, car de notre dynamisme et de notre capacité à nous emparer pleinement de ces nouveaux textes législatifs, en dépendra la réussite ou non, de notre développement économique, social et culturel de notre espace de vie.

Tâche délicate... année 2017 difficile où l'inquiétude et la peur d'un avenir incertain ressenti comme imposé, a nécessité compréhension, dialogue et prise de décision.

Toute cette énergie déployée, ce travail parfois ingrat, mais de toute façon enrichissant nous a appris à mieux nous connaître et surtout à affirmer que notre mission était celle de défendre le devenir de notre espace rural, dans la solidarité et l'équité.

Appliquer cette réforme c'est veiller à assurer le devenir de nos communes, en leur garantissant leur pérennité dans un développement adapté aux exigences de leurs concitoyens... c'est maîtriser les effets sur la fiscalité, tout en réalisant des services et des équipements mutualisés.

Accompagner le développement de l'emploi et la réussite de nos entreprises locales, tout en créant les conditions d'attractivité pour l'installation de nouveaux porteurs de projet, et de nouveaux résidents est, et sera notre ardente volonté.

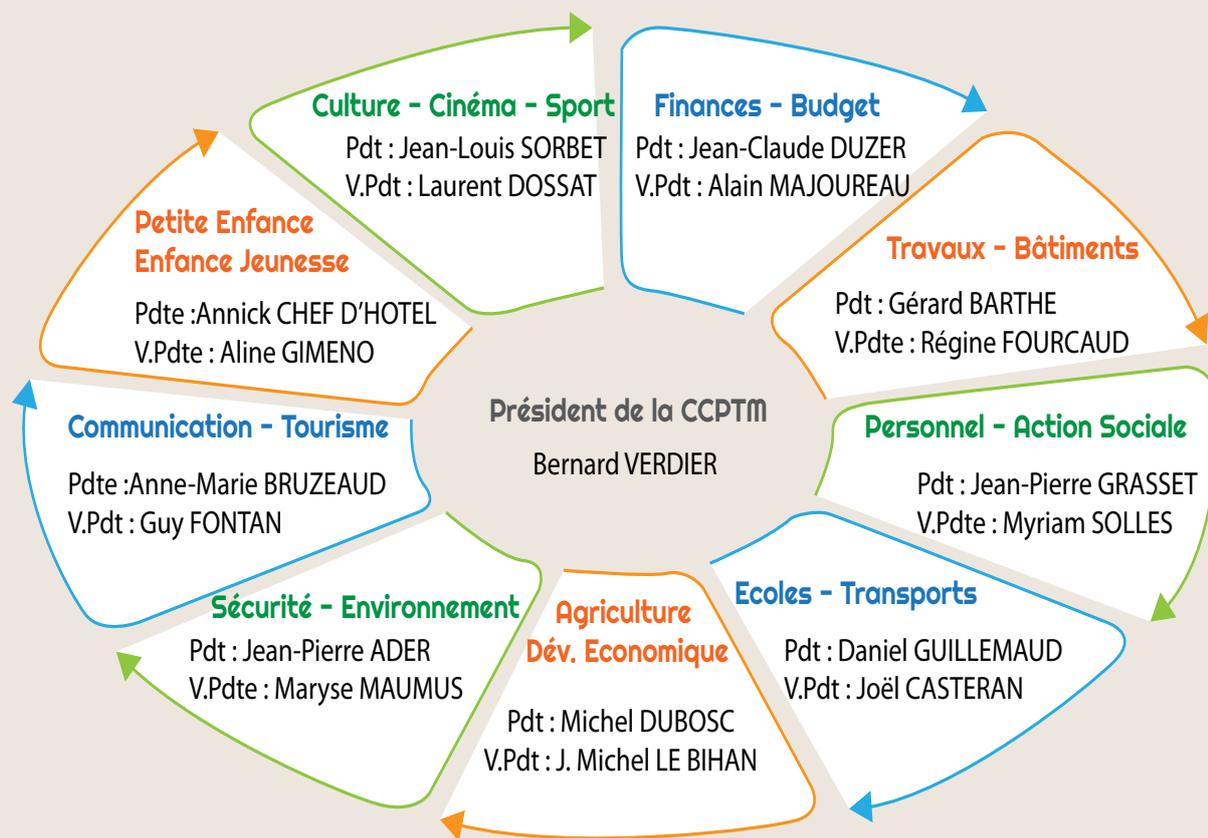
Toutes ces préoccupations et ces ambitions sont portées au sein de différentes commissions, et nous nous devons collectivement de veiller à ce que ces objectifs soient atteints, sans oublier l'aide précieuse des différents collaborateurs et collaboratrices dont la qualité du travail sera également déterminante.

Comme vous allez le constater en lisant ce bulletin, notre structure est déjà dans l'action au service d'un territoire auquel nous sommes tous profondément attachés et que nous voulons voir réussir dans le partage et l'amitié.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

A la tête des 9 commissions...

Une équipe d'élus de proximité, solidaires et engagés pour faire avancer notre territoire



FINANCES, BUDGET



Président : Jean-Claude DUZER

Vice-Président : MAJOURAU Alain

Membres : BARTHE Gérard, CASTERAN Joël, CIEUTAT Serge, DARRE Claudette, DUCAUD Christian, DUFFO Eric, FONTAN Guy, GUILLEMAUD Daniel, LABAT Pierre, LACOSTE Henry, LAYERLE Christian, SOLLE Myriam, SOLON Chantal, SORBET Jean-Louis

Année de transition, le budget 2017 a été l'addition des **bilans financiers 2016** de chaque *E.P.C.I.*

Pour la *C.C.P.T.* (*Communauté de Communes du Pays de Trie*), les dépenses totales en fonctionnement et investissement, du **bilan comptable 2016** (Budget Principal) se sont montées à **3 839 855 €** et les recettes à **4 475 492 €** soit un excédent de 635 637 € auquel se rajoute celui cumulé des budgets annexes de 194 683 €, soit un total général d'excédent de 830 320 €.

Pour la *C.C.M.* (*Communauté de Communes du Magnoac*), les dépenses totales en fonctionnement et investissement, du **bilan comptable 2016** (Budget Principal) se sont montées à **1 389 471 €** et les recettes totales à **1 635 093 €** avec un excédent de 245 622 € auquel se rajoute celui cumulé des budgets annexes de 75 132 €, soit un total général d'excédent de **320 754 €**.

Le **Budget Principal Prévisionnel de 2017** a été ainsi adopté pour un montant total de dépenses à hauteur de **7 684 959 €** (Fonctionnement : 4 796 618 € et Investissement : 2 888 341 € - *inclus la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Trie*) équilibré avec un total de recettes identiques auquel il faut rajouter un total de dépenses des budgets annexes en fonctionnement et en investissement de **1 265 721 €** pour le Magnoac (*Atelier Pâtes Bio, extension Maison de Santé existante*) et **3 009 524 €** pour le Pays de Trie (*Lotissement 1 – 2 et 3 de la Zone d'activités et extension Zone d'Activités Lotissement n° 4*).

Conséquence de la loi NOTRe, il est à souligner une baisse significative des dotations de l'Etat : de **96,28 €** par habitant en 2016 (*référence C.C.P.T.*) à **57,05 €** pour 2017 de la nouvelle Communauté de Communes soit une baisse globale d'environ 500 000 €. Pour les finances de 2018 nous aurons une attribution de **56,92€** par habitant et avec la suppression totale du fond de péréquation des ressources de l'Etat. Après 25 années de fonctionnement, la compétence voirie et les dépenses de personnels sont transférées aux communes du Pays de Trie et à la charge de ces dernières au 1^{er}/01/2018. Nous clôturons 2017 avec un excédent de **1 108 369 €** à reporter sur le budget 2018 de la C.C.P.T.M. pour **7 488 152 €** de dépenses d'équilibre en recette soit **5 134 173 €** en fonctionnement et **2 353 979 €** en investissements.

Taux 2018 : Taxe d'habitation : 11,53% - Foncier bâti : 7,09% - Foncier non bâti : 27,50% - CFE : 19,85% - TPZ : 34,44%

ECOLES, TRANSPORTS



Président : Daniel GUILLEMAUD

Vice-Président : CASTERAN Joël

Membres : ARNAUD Alexandre, BRUZEAUD Anne-Marie, DAZET Joël, DOSSAT Laurent, FONTAN Elisabeth, FONTAN Guy, FOURCAUD Régine, FOURCAUD Thierry, GUCHEN Pascale, WOURMS Christine, FRANCINGUES Alain, LACOSTE Henry, LOUGE Bernard, MAJOURAU Alain

La C.C.P.T.M. comprend les écoles de Bonnefont (en Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) avec Burg et Montastruc), Campuzan, Castelnaud- Magnoac, Monléon- Magnoac, le R.P.I. Sère- Rustaing, Tournous Darré, Villembits et les écoles de Trie sur Baïse soit 425 enfants répartis sur 21 classes. Elle travaille en lien étroit avec les conseils d'écoles.

Cette commission s'attache au traitement équitable des écoles : la gestion du personnel, le fonctionnement , l'investissement des locaux et cantines.

Elle a à cœur la meilleure prise en charge possible de tous les enfants scolarisés sur notre territoire : les dotations pédagogiques par classe en tenant compte de leurs spécificités (maternelle, élémentaire, classe unique), le fonctionnement des accueils, la cantine à 3.50 € par repas pour tous ...

La commission est soucieuse d'offrir une alimentation saine et de qualité à nos enfants en valorisant les circuits courts. Pour cela elle maintient les approvisionnements alimentaires de proximité pour les cantines du Magnoac et la confection des repas à la cuisine du collège de Trie.

Le coût pour la C.C.P.T.M. représente 1 357 euros par enfant scolarisé, par an.

En ce qui concerne les transports scolaires , la commission gère les circuits, les bus et les agents salariés de la C.C.P.T.M. et travaille en partenariat avec les différents transporteurs et le Conseil Départemental.



DEV. ECONOMIQUE, AGRICULTURE

Président : DUBOSC Michel

Vice-Président : LE BIHAN Jean-Michel

Membres : BAUTE Lucien, CIEUTAT Yves, DESSACS Christian, DUCAUD Christian, DUZER Jean-Claude, FOURCAUD Thierry, FRANCINGUES Alain, GALES Jean-Luc, GRASSET Jean-Pierre, JEAN André, LABAT Pierre, PIQUE Eric, SAINTE-MARIE Jérôme, VERDIER Jean-Marc

Cette commission a pour but de proposer les actions de développement économique : commercial, industriel, artisanal et agricole. Elle travaille en concertation avec les autres commissions.

En 2016, la C.C.P.T. a acheté 14 ha de foncier nécessaires à l'extension de la Z.A.C. (Zone d'Activités Cantonale) de Trie et Lalanne Trie. En 2017, une première tranche de travaux a été réalisée.

En 2017 : l'atelier Pâtes Bio sur la commune de Cizos est terminé.

Le coût du réseau chaleur à Trie est estimé par le bureau d'études Ovalia. Actuellement, le partenaire pour porter ce projet est le S.D.E.

La commission engage également une réflexion sur la réhabilitation de la piscine de Trie.

SECURITE, ENVIRONNEMENT



Président : Jean-Pierre ADER

Vice-Présidente : MAUMUS Maryse

Membres : ABADIE Francis, BOYER Didier, CIEUTAT Yves, DUBOSC Michel, DUFFO Eric, FORTASSIN Catherine, GUCHEN Pascale, LAYERLE Christian, LOUGE Bernard, LURDE Jean, MAUMUS Jean, MOULEDOUS Jean-Claude, PIQUE Eric, VICTORIN Eric

Pour la partie sécurité : cette commission a en charge la protection incendie sur les 50 communes : poteaux incendie, cuves, cannes d'aspiration. Un programme annuel de travaux sera défini en concertation avec les maires, le S.D.I.S. 65 et la .C.C.P.T.M..

Pour la partie environnement, 2 missions :

* les déchets : en veillant au bon fonctionnement de la collecte, du traitement et du recyclage, en confiant la gestion, comme précédemment, au S.I.V.O.M. de Saint Gaudens pour le pôle du Magnoac et au S.M.E.C.T.O.M. de Lannemezan pour le pôle de Trie.

* l'eau : programme G.E.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Risques Inondation), en cours de mise en place, à l'étude avec la commission Développement Economique et Agriculture.



TRAVAUX, BATIMENTS

Président : Gérard BARTHE

Vice-Présidente : FOURCAUD Régine

Membres : ADER Jean-Pierre, BAUTE Lucien, CASTETS Francis, DAZET Joël, DUCAUD Christian, DULAC Philippe, DULAC Raymond, GANDIT Isabelle, MOULEDOUS Jean-Claude, LABAT Pierre, LAPEYRE Jean-Paul, REY Henri, SORBET Jean-Louis, VERDIER Jean-Marc

La commission Travaux a la particularité de travailler en interaction avec les autres commissions ; elle a pour but de suivre le bon déroulement des investissements validés par le Conseil Communautaire.

Elle intervient également pour les travaux des bâtiments appartenant à la C.C.P.T.M. : 15 logements (3 à Bonnefont, 5 à Lapeyre, 4 à Lalanne Trie et 3 à Vidou), la Maison du Pays de Trie, la Trésorerie, la gendarmerie et le foyer ADAPEI à Trie et, la Résidence Hôtelière à Castelnau Magnoac, les 2 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (Trie et Castelnau), l'Atelier Relais (Pâtes Bio).

En 2017, année de fusion, de nombreux projets avaient vu le jour avant notre regroupement. Ces investissements étaient conséquents, zone artisanale de Trie, maison de la santé à Trie sur Baïse, atelier relais et démarrage de l'extension de la maison de santé côté Magnoac, finalisation du programme cantonal de voirie des années 2016 et 2017.

Les membres de la commission veillent avec force et conviction, à ce que chaque euro soit investi à bon escient.



COMMUNICATION, TOURISME

Présidente : Anne-Marie BRUZEAUD

Vice-Président : FONTAN Guy

Membres : ABADIE Francis, ASPECT Joël, DOUAT BERTIN Raymond, DUPRAT Christian, DUTREY Christian, GANDIT Isabelle, GRASSET Jean-Pierre, JEAN André, LACROIX Claude, MAUMUS Jean, MAUMUS Maryse, MOULEDOUS Michel, SOLLES Myriam, ZAITER Chaabane

Cette commission gère 2 domaines :

- **TOURISME** : La C.C.P.T.M. a fait le choix de déléguer la compétence Tourisme à une structure associative existante : l'office de Tourisme de Trie sur Baïse, qui verra son action renforcée par le partenariat avec le point info tourisme « i-mobile » Maison du Magnoac à Cizos. Cette commission a pour objectif d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale d'économie touristique du territoire comprenant l'accueil, l'information et la promotion, l'animation touristique d'intérêt communautaire et le développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire. Les élus, les socio- professionnels, les associations et les citoyens volontaires seront ainsi associés aux projets touristiques de territoire.
- **COMMUNICATION** : La commission en lien avec les différentes commissions travaille sur la communication (bulletin communautaire, site internet ccptm.fr...). Elle accompagne aussi le secteur associatif du territoire en lui apportant une aide technique pour la promotion, la communication, les éditions, l'administratif...

PERSONNEL, ACTION SOCIALE



Président : Jean-Pierre GRASSET

Vice-Présidente : SOLLES Myriam

Membres : ARNAUD Alexandre, BARTHE Gérard, CASTETS Francis, CIEUTAT Serge, DOUAT BERTIN Raymond, DULAC Raymond, DUTREY Christian, GANDIT Isabelle, GIMENO Aline, LE BIHAN Jean-Michel, LUSCAN Pierre, MOLLE Michel, REY Henri, WOURMS Christine

La C.C.P.T.M. emploie 63 agents. Trois grandes familles composent le personnel : le technique, l'administratif et le service école / enfance jeunesse.

La commission travaille en étroite collaboration avec le Directeur sur le règlement intérieur, le livret d'accueil, le cadre réglementaire de travail des agents (Compte Epargne Temps, autorisation d'absence, mise en place du régime indemnitaire...) et l'action sociale pour les agents par le biais du CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Des élections du personnel ont été organisées ; prochainement, un conseil technique et un comité hygiène et sécurité seront en fonctionnement.

CULTURE, SPORT, CINEMA



Président : Jean-Louis SORBET

Vice-Président : DOSSAT Laurent

Membres : DARRE Claudette, DUCAUD Aline, DULAC Philippe, DUPRAT Christian, DUZER Jean-Claude, FONTAN Elisabeth, FORTASSIN Catherine, GALES Jean-Luc, GANDIT Isabelle, IZA VERGARA Isabelle, LUSCAN Pierre, MOLLE Michel, VICTORIN Eric, ZAITER Chaabane

Depuis le premier janvier 2017 et la fusion de nos deux intercommunalités, la commission Sport et Culture a étudié le fonctionnement des deux structures dans ce domaine.

L'objectif fixé pour 2017 était de continuer les actions qui étaient menées. La première proposition pour 2018, validée en Conseil Communautaire, est la prise de compétence afin de poursuivre la gestion du cinéma du Magnoac en régie directe comme auparavant, de continuer à gérer le cinéma Le Lalano en délégation de compétence avec des objectifs bien précis et d'apporter le soutien financier qui est nécessaire.

Le soutien financier sera toujours attribué aux associations sous forme de convention et il sera strictement réservé aux écoles de formation (pour les activités culturelles et sportives).

La commission est soucieuse du développement économique du territoire ainsi que de l'attractivité de celui-ci afin de créer des liens entre les générations.



PETITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE



Présidente : Annick CHEF D'HOTEL

Vice-Présidente : GIMENO Aline

Membres : ASPECT Joël, BARTHE Gérard, BOYER Didier, BRUZZAUD Anne-Marie, CASTERAN Joël, DIAS Renée, DUBOSC Michel, DUCAUD Aline, FOURCAUD Régine, GANDIT Isabelle, IZA VERGARA Isabelle, LAPEYRE Jean-Paul, SOLON Chantal, VICTORIN Eric

Le secteur enfance jeunesse de la C.C.P.T.M. est organisé autour de 2 pôles complémentaires :

Le Service enfance jeunesse à Trie assure l'accueil périscolaire pour les écoles de Trie sur Baise, Tournous-Darré, Sère-Rustaing, Villembits, Bonnefont ; l'accueil extra-scolaire pour les vacances, des séjours ados, l'animation d'ateliers au collège Astarac-Bigorre (C.L.A.C.)

L'Association des Familles Rurales du Magnoac assure l'accueil périscolaire sur les communes de Campuzan, Monléon Magnoac et Castelnau-Magnoac ; l'accueil extra-scolaire et l'accueil ados.

Et pour les **assistantes maternelles**, les parents et les tous-petits, il existe le Relais d'Assistantes Maternelles Mi Ange Mi Démon, qui est en fonctionnement sur Castelnau-Magnoac, Trie sur Baise, Pouyastruc et Tournay



DES REALISATIONS UTILES A TOUS (2017-2018)

DES SERVICES DE SANTE DE PROXIMITE ET DE QUALITE M.S.P. à Trie-sur-Baïse – extension M.S.P. à Castelnau-Magnoac

La santé est l'un des axes majeurs de la politique des services à la population portée par la collectivité publique. Le territoire de la C.C.P.T.M. est couvert par deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (M.S.P.). Celle de Castelnau-Magnoac est en service depuis 2010 et celle de Trie vient d'ouvrir ses portes à côté de l'ancienne Halle aux Porcs.

Ces 2 structures favorisent la prise en charge coordonnée et cohérente des patients du secteur et de leur parcours de soins, en lien avec les hôpitaux de Lannemezan et de Tarbes.

Ces 2 M.S.P. sont la réponse indispensable pour nos concitoyens soucieux de bien vivre sur le territoire et de bénéficier de services de santé de proximité modernes, qualifiés et diversifiés.

Ces M.S.P. sont également la condition de maintien d'une ruralité vivante avec des professionnels de santé soucieux de travailler en équipe : élément attractif pour l'installation de jeunes médecins et indispensable pour les praticiens les plus âgés pour la transmission de leur cabinet.

L'offre de soins sur la M.S.P. de Castelnau-Magnoac regroupe à ce jour : 3 médecins, 3 dentistes, 1 orthophoniste, 1 pédicure, l'A.D.M.R., le S.S.I.A.D. et le C.L.I.C., un cabinet de 4 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 2 cabinets infirmiers, et le pôle vétérinaire. L'extension prévue permettra l'agrandissement des locaux de l'A.D.M.R., et de répondre à des demandes d'installation de jeunes médecins.



L'offre de soins sur la M.S.P. de Trie regroupe actuellement : 3 médecins, 1 cabinet de 2 kinésithérapeutes, 4 cabinets infirmiers, un cabinet de 3 dentistes, l'A.D.M.R., le S.S.I.A.D., une société d'ambulances.



Investissement
1 686 173 €



Subventions
777 035 €
(46 % aides publiques)

Emprunt couvert
par les loyers des utilisateurs

DEFENSE INCENDIE

Des réserves et poteaux incendie ont été installés sur les communes de Cizos, Estampures, Luby-Betmont, Mazerolles, Tournous-Darré et Trie-sur-Baïse.

Investissement
67 644 €



Subventions
28 400 €
(42 % aides publiques)



ACCUEIL D'ENTREPRISES :

Unité de pâtes biologique à Cizos

Des circuits courts pour une alimentation BIO :

Atelier de transformation de pâtes biologiques à Cizos

La qualité, la sécurité alimentaire et les circuits courts sont une des préoccupations fortes de la C.C.P.T.M. : afin de garantir une qualité de vie et d'alimentation de nos concitoyens.

La S.C.I.C. «L'Odyssée d'Egrain» est un collectif de paysans producteurs de céréales, minotiers, pastiers, consommateurs et autres sociétaires réunis dans une démarche de développement durable. A partir de variétés anciennes de blé biologique, fabrication de pâtes biologiques dans l'unité de transformation de Cizos : 3 salariés, 15 agriculteurs, 130 points de vente (Biocoop, A.M.A.P...) pour une production mensuelle de 1.5 tonne de pâtes par mois.

Le bâtiment de 300m² permet de stocker les farines, de disposer d'un espace de transformation et de stockage des pâtes ; il est loué sous forme d'atelier relais par la C.C.P.T.M. à la S.C.I.C. «L'Odyssée d'Engrain».



Investissement
220 000 €

Subventions
89 997 €

(41% aides publiques)

Emprunt couvert par les loyers de la société «L'Odyssée d'Engrain»



BORNES ELECTRIQUES

Deux bornes électriques ont été installées à Cizos pour recharger les véhicules

Dépense : 2000 € par borne



VOIRIE

2017, La C.C.P.T.M. a exercé la compétence voirie pour les communes du Pays de Trie.

Des travaux ont été réalisés sur les communes de Antin, Bernadets-Debat, Bonnefont, Fréchède, Lamarque-Rustaing, Lapeyre, Lubret-St-Luc, Lustrar, Puydarrieux, Sadournin, Trie-sur-Baïse.

Travaux
200 000 €

Subventions
100 00 €
(50% aides publiques)

A partir de 2018, la voirie sera gérée par chacune des 50 communes.



Une ZAC agrandie à Trie et Lalanne-Trie



2016 : achat de 14 ha de terrain par la C.C.P.T.

2017 : première tranche de travaux pour la viabilisation des terrains vendus en lots.

Afin que les entreprises puissent bénéficier d'aides publiques, la C.C.P.T.M. a validé le prix des terrains entre 6 et 12 € HT le m² en fonction de l'emplacement. Le prix de vente est inférieur au prix de revient, la différence étant considérée comme une aide à l'installation supportée par la C.C.P.T.M.

Pour faciliter l'installation des entreprises, il est proposé aux candidats à l'installation :

- un portage de l'immobilier d'entreprise (construction d'Ateliers Relais)

- une avance remboursable sur 3 ans permettant aux entreprises de bénéficier des aides de la Région et de l'Europe.

Investissement

Etudes + achat terrains + travaux
1 266 301 €

Subventions
227 125 €

(25% aides publiques)



<p>ANTIN</p> <p>123 hab. Jean MAUMUS Mairie : 05.62.35.69.55 Jeudi de 9 h à 12 h</p> 	<p>ARIES ESPENAN</p> <p>64 hab. Isabelle GANDIT Mairie : 09 75 48 84 69 Jeudi 8h - 12h</p> 	<p>BARTHE</p> <p>17 hab. Aline DUCAUD Mairie : 05 62 39 82 36 Mardi 12h - 15h</p> 	<p>BAZORDAN</p> <p>116 hab. Daniel GUILLEMAUD Mairie : 05.62.99.44.11 Vendredi de 13h30 à 17h</p> 	<p>BERNADETS DEBAT</p> <p>104 hab. Eloi BEGUE Mairie : 05.62.35.63.55 Mercredi de 14h à 17h</p> 
<p>BETBEZE</p> <p>45 hab. Christian DUTREY Mairie : 05 62 99 86 00 Mardi 10h15 - 12h15</p> 	<p>BETPOUY</p> <p>78 hab. Jean-Marc VERDIER Mairie : 05 62 39 81 58 Mercredi 9h - 12h</p> 	<p>BONNEFONT</p> <p>352 hab. A. Marie BRUZEAUD Mairie : 05.62.33.62.14 Mercredi de 10h à 12h Vendredi de 17h30 à 19h30</p> 	<p>BUGARD</p> <p>83 hab. Eric VICTORIN Mairie : 05.62.35.54.12 Mercredi de 14h à 17h</p> 	<p>CAMPUZAN</p> <p>174 hab. Guy FONTAN Mairie : 05 62 99 70 91 Mercredi 14h - 18h Samedi 11h - 12h</p> 
<p>CASTELNAU MAGNOAC</p> <p>774 hab. Bernard VERDIER Mairie : 05 62 39 80 62 Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h Le Samedi de 9h à 12h</p> 	<p>CASTERETS</p> <p>13 hab. Didier BOYER Mairie : 05 62 99 81 08 Mardi 8h - 10h</p> 	<p>CAUBOUS</p> <p>39 hab. Joël ASPECT Mairie : 05 62 39 80 30 Mardi de 10h à 12h</p> 	<p>CIZOS</p> <p>124 hab. Christian DOSSAT Mairie : 05 62 39 80 64 Lundi 14h - 18h</p> 	<p>DEVEZE</p> <p>63 hab. Jean-Pierre ADER Mairie : 05 62 39 82 55 Mardi 14h - 18h</p> 
<p>ESTAMPURES</p> <p>71 hab. Raymond DULAC Mairie : 05.62.35.53.26 Vendredi de 14h à 18h</p> 	<p>FONTRAILLES</p> <p>133 hab. Christian JOLLY Mairie : 05.62.35.61.19 Mercredi de 9h à 13h</p> 	<p>FRECHEDE</p> <p>46 hab. André JEAN Mairie : 05.62.35.69.33 Jeudi de 9h à 11h</p> 	<p>GAUSSAN</p> <p>116 hab. Francis CASTET Mairie : 05 62 99 45 11 Vendredi 15h - 18h</p> 	<p>GUIZERIX</p> <p>125 hab. J. Michel LE BIHAN Mairie : 05 62 39 81 05 Mercredi de 9h à 12h Vendredi de 16h à 18h</p> 
<p>HACHAN</p> <p>39 hab. Christian DUCAUD Mairie : 05 62 99 79 18 lundi de 9h à 12h</p> 	<p>LALANNE MAGNOAC</p> <p>101 hab. Pierre LUSCAN Mairie : 05 62 99 87 02 Vendredi 9h - 12h</p> 	<p>LALANNE TRIE</p> <p>118 hab. J. Claude DUZER Mairie : 05.62.35.67.34 Mardi de 13h à 16h</p> 	<p>LAMARQUE RUSTAING</p> <p>60 hab. Christian DUPRAT Mairie : 05.62.35.59.67 Mardi de 15h30 à 18h</p> 	<p>LAPEYRE</p> <p>89 hab. Lucien BAUTE Mairie : 05.62.35.65.49 Vendredi de 14h à 17h</p> 

<p>LARAN</p> <p>53 hab. Jean-Luc GALES Mairie : 05 62 99 44 04 Jeudi 10h05 - 13h05</p> 	<p>LARROQUE MAGNOAC</p> <p>104 hab. Chaabane ZAITER Mairie : 05 62 99 88 45 Mardi : de 14h à 17h</p> 	<p>LASSALES</p> <p>30 hab. Michel MOLE Mairie : 05 62 99 46 80 Lundi 16h15 - 18h15</p> 	<p>LUBRET SAINT LUC</p> <p>65 hab. Michel MOULEDOUS Mairie : 05.62.35.54.09 Mercredi de 13h30 à 16h30</p> 	<p>LUBY BETMONT</p> <p>101 hab. Yves CIEUTAT Mairie : 05.62.35.59.66 Lundi de 14h à 18h</p> 
<p>LUSTAR</p> <p>115 hab. Joël CASTERAN Mairie : 05.62.33.60.00 Lundi de 9h à 12h</p> 	<p>MAZEROLLES</p> <p>111 hab. Aline GIMENO Mairie : 05.62.35.53.21 Jeudi de 14h à 17h30</p> 	<p>MONLEON MAGNOAC</p> <p>440 hab. Gérard BARTHE Mairie : 05 62 99 40 08 Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h</p> 	<p>MONLONG</p> <p>102 hab. Michel FIS Mairie : 05 62 99 45 82 Vendredi 14h - 18h</p> 	<p>ORGAN</p> <p>38 hab. Alain FRANCINGUE Mairie : 05 62 39 83 79 Vendredi 11h45 - 13h45</p> 
<p>OSMETS</p> <p>77 hab. Eric Pique 05.62.35.15.55</p> 	<p>PEYRET SAINT ANDRE</p> <p>57 hab. Pierre LABAT Mairie : 05 62 99 85 39 Mercredi de 9h à 12h</p> 	<p>POUY</p> <p>40 hab. Jean LURDE Mairie : 05 62 99 86 97 Jeudi de 14h à 17h</p> 	<p>PUNTOUS</p> <p>191 hab. Eric DUFFO Mairie : 05 62 99 85 04 Mardi 15h15 - 18h15 Vendredi 8h30 - 11h30</p> 	<p>PUYDARRIEUX</p> <p>218 hab. Marcel MARQUE Mairie : 05.62.35.63.89 Lundi et Mercredi de 9h à 12h</p> 
<p>SADOURNIN</p> <p>178 hab. Henri REY Mairie : 05.62.35.50.19 Mardi de 14h à 16h Jeudi 9h à 11h</p> 	<p>SARIAC MAGNOAC</p> <p>151 hab. Myriam SOLLES Mairie : 05 62 99 83 94 Jeudi 14h - 18h Lundi 18h - 19h (Maire)</p> 	<p>SERE RUSTAING</p> <p>131 hab. J. Baptiste CHUBURU Mairie : 05.62.35.53.37 Vendredi de 8h30 à 12h30</p> 	<p>THERMES MAGNOAC</p> <p>220 hab. J. Michel LABERENNE Mairie : 05 62 99 88 91 Mardi 8h30 - 11h30 Jeudi 16h - 18h</p> 	<p>TOURNOUS DARRE</p> <p>82 hab. Joël DAZET Mairie : 05.62.35.51.32 Vendredi de 9h à 12h</p> 
<p>TRIE SUR BAÏSE</p> <p>1062 hab. J. Pierre GRASSET Mairie : 05.62.35.50.21 Du lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h</p> 	<p>VIDOU</p> <p>96 hab. Claudette DARRE Mairie : 05.62.35.50.11 Mardi de 17h à 18h30 Vendredi de 10h à 12h</p> 	<p>VIEUZOS</p> <p>51 hab. Thierry Fourcaud Mairie : 05 62 99 74 40 lundi de 14h à 17h</p> 	<p>VILLEMBITS</p> <p>119 hab. Henri LACOSTE Mairie : 05.62.33.60.05 Mardi de 9h à 12h</p> 	<p>VILLEMUR</p> <p>58 hab. Jean-Paul LAPEYRE Mairie : 05 62 99 88 43 Jeudi de 10h à 12h</p> 

Manifestations 2018

Découvrez toutes les autres animations et manifestations de notre territoire sur le site ccptm.fr

TRIE SUR BAÏSE
Hauts-Pyrénées

POURCAILHADE
Fête du Cochon

37^{ème} Edition
Dim. 12 Août 2018

Toute la journée : **Marché aux Producteurs PORKV'DEJ** - Petit déjeuner de Cochonnailles

Championnat de France de **MANGEUR DE BOUDIN**

Championnat de France de **REPAS COCHONNAILLES** midi et soir animé par Greg l'homme Orchestre

Courses de Porcelets **TRIPORC**

Soirée **SPECTACLE** avec **ALAN** et ses danseuses
Pour les 40 ans de sa disparition

Renseignements : 06.08.53.97.81

MONLEON MAGNOAC

festival **SAMBA RÉPERCUSSION**

19,20,21,22 JUILLET 2018

des **Fête Sentiers SADOURNIN**

2^{ème} édition 8^{ème} Juillet 2018

Randonnées à partir de 8h - inscriptions 5€/pers - 2€/enfant - 12 ans - Gratuit - 12 ans

Pédestre 10 km
VTT - Equestre - 17,29 et 47 km

REPAS MIDI
Lâcher de Ballons
Kermesse
Bataille en Coteaux
Boeufs artiliers
REPAS SOIR

Renseignements office de tourisme 05.62.35.50.88

TRIE-SUR-BAÏSE
18^e étape
Jeudi 26 Juillet

le Top France

VILLE DE TRIE SUR BAÏSE

Happy

TRIE SUR BAÏSE - VILLE DE DÉPART - 26 JUILLET 2018

20 ANS
du cinéma
<<LE LALANO>>
02 JUIN 2018

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DES COTEAUX

31 PLACE DE LA MAIRIE
65220 TRIE SUR BAÏSE
Tél. 05 62 35 66 00

La MSAP assure le relais avec les organismes Pôle Emploi, CAF, CPAM... Elle vous accompagne dans vos démarches dématérialisées

Les horaires du Lundi au Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h

Les permanences

MSA :
2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h à 12h

Mission Locale :
mercredi matin sur rdv

Cap Emploi :
sur rdv

CARSAT : (visioconférence)
les jeudis sur rdv



Carte grise Permis

LA MSAP DES COTEAUX continue de vous accompagner dans vos démarches de demande de :

- Cartes grises
- Permis de conduire
- Pré-demande de carte d'identité ou passeport

Sur le site internet officiel ants.gouv.fr

ATELIERS INFORMATIQUE

organisés par l'Office de Tourisme

Quand ?

TOUS LES MARDIS

Tablettes et Smartphones :
de 14h à 15h30
Ordinateurs :
de 15h30 à 17h

où ?

Maison du Pays de Trie
Espace Public Numérique de la CCPTM

Tarifs - Séances de 1h30 : 15€

Initiation à l'utilisation d'une tablette, d'un smartphone ou d'un ordinateur
Pour tous les âges

VENEZ NOMBREUX !

RENSEIGNEMENTS

Le programme des ateliers est consultable chaque mois à l'Office de Tourisme et sur le site www.ccptm.fr

05.62.35.50.88

INSCRIPTIONS
auprès de la formatrice

obligatoires avant chaque séance

Pour les NON-DEBUTANTS :
POSSIBILITE D'OUVRIR UN AUTRE ATELIER

06.70.36.80.99